

ce fut M. Hærtter qui en eut la gloire impérissable. Cependant vous êtes priés de ne pas confondre ces *sœurs évangéliques* avec les *sœurs de charité*, et pour cela il vous suffira de savoir que les sœurs diaconesses ne travaillent pas pour le ciel comme les sœurs catholiques, mais qu'elles agissent purement et uniquement pour et par la foi. Croyez cela, et si par hasard vous en doutez, rappelez-vous par la même occasion combien les missionnaires protestans, qui ne veulent pas non plus travailler pour le ciel, l'emportent néanmoins en résultats positifs et financiers sur les missionnaires catholiques !!!

«Tels sont les plus beaux aperçus du discours allemand de M. Hærtter ; ne voulant pas lutter avec un antagoniste si bien inspiré, nous nous bornons à invoquer l'expérience, en nous écriant : Qui vivra, verra ! »

—Le sacre de Mgr. Régnier, évêque d'Angoulême, a eu lieu le 25 septembre dans la chapelle du séminaire Saint-Sulpice, en présence d'une assemblée recueillie et attentive aux augustes et touchantes cérémonies du pontifical romain. Mgr. l'archevêque de Paris était le prélat consécrateur ; Mgr. l'évêque d'Orléans (archevêque nommé de Tours) et Mgr. l'évêque de Chalcedoine assistaient le nouveau prélat. L'internonce de Sa Sainteté était au rang d'honneur dans l'assemblée, derrière lui, on regardait avec émotion un homme malheureux et illustre, le vieux maréchal de Bourmont, appuyé sur le bras d'un de ses fils.

—La magnifique chapelle, de la Sainte-Vierge, à Saint Sulpice, est présentement remplie d'ouvriers charpentiers qui construisent sous son dôme un grand échafaud. Cette vaste chapelle, qui fut construite par Lavau et Guitard, et peinte par François Lemoine, va être entièrement restaurée : ses dormes vont être refaites, et les belles peintures à fresque de sa coupole rafraîchies.

—Le projet concernant l'hôtel de l'archevêché de Paris est dit-on, définitivement adopté. L'emplacement sur lequel doit s'élever cet édifice est circonscrit entre les rues Massillon, du Cloître-Notre Dame, Chanoinesse et le quai Napoléon, depuis le pont Louis-Philippe jusqu'au Pont-Rouge. Le tout forme un développement de plus de 500 mètres. L'entrée principale du nouvel archevêché fera face à la promenade de la place de l'église métropolitaine. Déjà une grande partie de maisons comprises dans ce périmètre sont en démolition ; ce sont les anciennes écuries de l'archevêché, situées entre les rues Massillon et Chanoinesse.

—Tous les honnêtes gens partageront l'indignation qu'exprime si bien le journal la France dans l'article suivant :

« Les expressions nous manquent pour peindre notre dégoût et notre indignation en présence du spectacle que l'annonce de l'organe ministériel, la Presse, avait sans doute contribué à rendre plus scandaleux. Les anciennes écuries des voitures dites les Dames-Blanches, rue du Faubourg Saint-Martin, 59, servant en ce moment de repaire aux sacrilèges profanations décorées du nom d'Eglise catholique française, réunissaient hier deux ou trois cents femmes venues là pour recevoir le bouquet que l'abbé Châtel leur offrait en l'honneur de la fête de la femme. On ne peut se faire une idée de la composition de cette assemblée qui, en grande majorité, n'avait pas besoin qu'un soit-disant prédicateur osât monter en chaire pour lire péniblement, d'après l'invitation solennelle de son chef mitré et croisé, un discours sur l'émancipation de la femme. Rien de plus absurde que les doctrines qu'il s'est efforcé de faire prévaloir, et de plus antichrétien que la manière dont il a envisagé les droits et les devoirs de la moitié du genre humain.

« Cette salle, à peine éclairée par des bouts de chandelles, contenait au plus une centaine d'hommes qui riaient, causaient, se promenaient, pendant que cette honteuse parodie des plus pieuses cérémonies de notre religion s'accomplissait publiquement et par la protection du gouvernement. Ce nouveau temple de Ball n'a pas seulement pour but de corrompre le cœur de ses adeptes par des enseignemens inqualifiables, son impiété se complait cruellement à imiter ce qu'il y a de plus auguste et de plus touchant dans les pratiques de la loi de l'immense majorité des Français. Ainsi, la première communion, cet acte souvent si désiré pour l'avenir moral des enfans, est audacieusement célébré par un apostat et par ses acolytes, qui, surprenant la bonne foi ou l'indifférence des parens, le font accomplir à leurs fils ou à leurs filles comme une formalité nécessaire, parfois, pour être admis dans les ateliers, etc. Il n'est pas jusqu'aux chants de nos saints offices qu'ils ne s'attachent à reproduire, en psalmodiant des phrases françaises, arrangées selon leur système, dont le seul but est une spéculation, car des vendeurs colportent çà et là, durant leurs momeries, les livres élabrés par ces impurs novateurs. Ceux-ci ne craignent pas de s'emparer aussi de l'image sacrée de la croix et de copier nos pompes imposantes, nos magnifiques hommages, en un mot : ils nous empruntent des formes extérieures à l'aide desquelles ils tentent la curiosité, provoquent une réunion où ils se livrent au développement, à la propagation de leur œuvre destructive, mais ils repoussent les dogmes, les principes, les prescriptions de notre religion, qu'ils prétendent par là mettre à la porte du temple.

« Il est inexprimable qu'un pareil scandale continue, en cet instant surtout où tant de prières, de solennités ont été demandées au clergé catholique. On dirait vraiment que le pouvoir, encourageant d'aussi ignobles travestissemens et une secte démoralisatrice, veut donner une déplorable compensation à ses démonstrations publiques de douleur, à ses officielles marques de soumission envers la Providence, à laquelle, à coup sûr, on ne peut pas faire l'injure de croire qu'elle ne considère pas l'exercice du culte de Châtel comme

un outrage constant envers elle, et aussi comme une plaie sociale dont les auteurs et les protecteurs auront à rendre un compte sévère. »

— Les passages suivans d'un article du Siècle mettent dans tout leur jour la sagesse des lois qu'on applique si durement aux membres de clergé. Ils peuvent trouver aussi de l'application en ce pays :

« On voit des maîtres d'école faire, hors de leurs classes, tous les métiers qui peuvent leur rapporter quelque chose. Déjà moins instruits qu'ils ne devraient l'être, ils perdent par là le renom de supériorité intellectuelle, l'autorité morale qui leur serait nécessaire pour se faire écouter et respecter des enfans, pour donner du poids à leurs leçons, à leur conseils, et pour imposer, au besoin, aux parens eux-mêmes. L'instruction, l'éducation qu'ils dirigent ne répondent pas aux vœux, au besoin de la société. Le but de l'institution est manqué. Or cette insuffisance, cette mauvaise direction de l'instruction primaire, conséquence inévitable de la trop modique rétribution des maîtres, est à nos yeux le vice capital de la loi. »

Le Siècle ajoute ensuite :

« L'instruction proprement dite n'est pas ce qu'elle devrait être ; mais ce qui est plus grave encore, l'éducation morale est absolument nulle. Il y a là un danger sérieux pour la société. Dans l'ancien régime, les prêtres étaient à peu près seuls chargés de l'instruction primaire. En même tems qu'ils apprenaient à lire, les enfans recevaient par eux une éducation morale et religieuse. Dans l'état actuel de la législation et surtout de son application, rien n'a remplacé cette influence morale du clergé sur l'esprit des enfans. Pour ceux même qui suivent assidûment l'école, le jour consacré au catéchisme est considéré comme un jour de congé. Ce jour là l'enfant est emmené aux champs.

« Cependant les autres jours le maître s'occupe exclusivement de lecture, d'écriture, d'instruction primaire ; il croit avoir rempli toute sa tâche quand il a fait sa classe, il ne voit pas autre chose dans la mission qui lui est confiée ; il n'a d'ailleurs, en général, ni par lui-même, ni par sa position, la force, l'autorité nécessaires pour inspirer aux enfans une foi profonde et respectueuse dans les enseignemens moraux qu'il devrait leur donner. Qu'en résulte-t-il ? C'est que la loi actuelle fait bien sortir des écoles un certain nombre d'enfans qui savent lire, écrire, et à peu près compter ; mais elle répand dans la société des hommes qui arrivent à l'âge des passions sans un sentiment moral, sans une notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste, sans une idée de leurs devoirs envers la société et l'humanité, sans un adoucissement à la rudesse de leurs instincts primitifs, ne craignant rien et se sentant seulement un peu plus fiers et plus confians en eux mêmes par cette demi-teinture d'instruction qu'ils ont reçue à l'école. Une aussi complète absence d'éducation morale tend à pervertir la société. Il y a là, nous le répétons, un danger grave et qui deviendrait sans remède s'il se prolongeait et s'étendait davantage. Il faut se hâter d'y couper court. » — *Univers*.

ANGLETERRE.

— Chaque jour, en Angleterre, s'élèvent des temples magnifiques qui sont solennellement consacrés au vrai culte de Dieu ; des communautés religieuses d'hommes pieux et de saintes femmes naissent de tous côtés. Telle est l'ardeur pour l'érection des églises et la fondation des maisons religieuses, que, pendant ces dix ou douze dernières années, plus de deux cents de ces institutions ont été établies dans les seuls districts du nord et de l'est. Trois couvens de l'ordre de la Merci, dont deux dans le voisinage de Londres, ont été créés depuis deux ans, et six autres seront bientôt ouverts dans différentes parties de l'Angleterre. Rien n'est plus propre que ces institutions à ramener à la foi prêchée par saint Augustin la nation qui a eu le malheur d'apostasier. Déjà le pauvre peuple protestant du voisinage des couvens qui viennent d'être fondés commence à reconnaître les fruits réels de la charité chrétienne dans l'abnégation avec laquelle ces femmes angéliques renoncent à toutes les jouissances mondaines, que leur promettent leur naissance et leur fortune, afin de se vouer tout entières au soulagement des besoins et des misères des indigens. Un grand nombre d'enfans de protestans ont profité, avec le consentement de leur parens, de l'ouverture des écoles de l'ordre de la Merci et ont eu l'inappréciable bonheur d'y être élevés dans la foi catholique. *Univers*.

IRLANDE.

— C'est avec regret que nous apprenons que le pieux et patriote curé de Wesport et doyen de l'archevêché de Tuam, le révd. M. Burke, a été indisposé pendant quelque tems. Ce digne prêtre dont les efforts ont été constants à promouvoir la religion et la solide piété s'occupe maintenant à établir, à Wesport, une maison de l'ordre de Notre-Dame de la Merci et sous peu de jours il recevra quelques religieuses du couvent de Carlow.

— Le très-révêrend Dr. William J. Whelan, coadjuteur de Bombay est arrivé à Dublin venant de Londres, et se prépare à en repartir dans le cours d'octobre. Le révd. John Walsh, O. S. A. et plusieurs autres ecclésiastiques doivent accompagner Sa Seigneurie dans cette occasion. Nous avons cette confiance que l'assistance nécessaire sera donnée à propos pour seconder les efforts d'un évêque aussi actif.

— La fête de St. Dominique a été célébrée d'une manière très-solennelle et très-édifiante au couvent de Sligo. Un grand nombre de communians ont assiégré la Ste. Table à la messe paroissiale. Il y eut le même jour la bénédiction solennelle du S. Sacrement. Le sermon fut prêché par le très-révêrend T. D. Hibbets, prieur de l'ordre de Sligo.

— Le très-révêrend Dr. Olliffe, de Corke, a été fait vicaire général du Bengal, à la place du Dr. Kelley décédé.